

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur BARRAS Luc demeurant Tienne de la Petite Bilande 62 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Tienne de la Petite Bilande, 62 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section B n°26T.

Le projet consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques posés au sol sur des bacs lestés :

- 2 rangées de 26 panneaux de 2 m², sur 45,24 m de long pour 3 m de large ;
- La surface totale de l'installation sera de 135 m² (pour 100 m² de panneaux) ;
- Le degré d'inclinaison sera de 15 % et les panneaux auront une hauteur de +/- 40cm ;
- L'installation sera placée le long de la limite mitoyenne Nord, à 4 m de la limite mitoyenne de la parcelle du n°76 Tienne de la Petite Bilande.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be. Une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1^{er} au 15 février 2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 24 janvier 2023